

Projet de mine de fer au lac Bloom

Dossier : 6211-08-004

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 30 mai au 14 juillet 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de mine de fer au lac Bloom* a pris fin le 14 juillet 2007. Conformément au mandat qui lui a été confié le 17 mai 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 30 mai au 14 juillet 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La compagnie Consolidated Thompson Iron Mines Limited projette d'aménager et d'exploiter une nouvelle mine de fer sur sa propriété au lac Bloom située à 13 km au nord-ouest de la ville de Fermont, dans la MRC de Caniapiscau. La mine métallifère serait de type « à ciel ouvert » et la fosse d'extraction, d'une superficie prévue de 211 ha, serait localisée entre les lacs Mazaré, Pignac et de la Confusion. Le minerai serait concentré sur place et le concentrateur produirait annuellement 7 millions de tonnes de minerai de fer. Environ 20 millions de tonnes de résidus miniers seraient également produits chaque année. Ils seraient entreposés dans un parc à résidus à proximité. Le concentré serait acheminé par chemin de fer ou par convoyeur à Wabush, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, puis de là, au port de Sept-Îles. Dans un premier temps, le promoteur prévoit exploiter la mine et le concentrateur sur une période de vingt ans.

Le projet représente un investissement initial de l'ordre de 400 M\$. Le promoteur entend entreprendre les travaux de construction dès la réception des certificats d'autorisation afin d'être en mesure de commencer la production minière durant le quatrième quart de l'année 2008. La construction du circuit de séparation du minerai magnétique serait, quant à elle, entreprise de manière à rendre ce circuit opérationnel en 2009.

(Extrait du communiqué émis le 30 mai 2007)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Le projet

- La superficie du site d'exploitation ;
- la date du début des travaux et l'échéancier d'exploitation ;
- le nombre d'emplois créés, les périodes d'embauche et les horaires de travail ;
- l'utilisation des digues comme moyen de contrôle des rejets de résidus miniers ;
- la végétalisation des sols comme moyen de contrôle de la propagation des poussières ;
- les autres moyens de contrôle de la propagation des poussières ;
- le transport du minerai vers l'usine de traitement et les silos d'entreposage ;
- la sécurité des installations de stockage du minerai à l'extérieur ;
- le transport et l'entreposage des produits pétroliers servant au fonctionnement de l'équipement ;
- la gestion des matières résiduelles ;
- le nombre de mètres cubes de béton qui serait coulé ;

- la participation de partenaires dans l'exploitation de la mine ;
- les besoins en sous-traitance pour l'utilisation de l'équipement spécialisé et les activités connexes.

Les milieux humain et biophysique

- Les raisons de l'expropriation de chalets ;
- la localisation des chalets expropriés et les dates d'expropriation ;
- l'accessibilité du territoire pour les activités de chasse et de pêche, malgré les nouveaux chemins construits pour le convoyeur ;
- l'accessibilité du territoire pour le gibier, malgré la construction de nouveaux chemins ;
- les espèces de poisson inventoriées dans l'étude d'impact ;
- la présence possible de la truite moulac dans le lac Mazaré ;
- les impacts sur la faune aquatique et les mesures de compensation ;
- la direction de l'écoulement des eaux souterraines selon la caractérisation du bassin hydrogéologique ;
- la quantité de métaux pouvant atteindre la nappe phréatique et les eaux d'écoulement ;
- la raison de la coloration rougeâtre des eaux de rejet ;
- le niveau sonore autour des lieux de villégiature ;
- l'impact de la propagation des particules de minerai due au transport ou à l'action des vents sur la qualité de l'air ;
- l'impact des poussières sur les milieux habités.

Autres sujets

- La proposition de caractériser la poussière par échantillonnage avant le début de la construction et de l'exploitation pour en distinguer la provenance par rapport aux autres sites d'exploitation de mines ;
- le suivi des rencontres avec le syndicat FTQ ;
- la nécessité d'un encadrement gouvernemental rigoureux des activités de suivi et de contrôle des impacts du projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Fermont	130, rue Le Carrefour, Fermont
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	500, avenue Jolliet, Sept-Îles
Radio CKAU	100, rue Montagnais, Maliotenam
Musée Shaputuan	290, boulevard des Montagnais, Sept-Îles

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Les dimanches 3 et 10 juin 2007	<i>La Presse</i>	
Les dimanches 3 et 10 juin 2007	<i>Le Soleil</i>	
Les lundis 11 et 25 juin 2007		<i>Le Trait d'Union du Nord</i>
Les dimanches 10 et 17 juin 2007		<i>Le Nord-Est week-end</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
30 mai 2007 Annonce du début du mandat de période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de l'ensemble de la province de Québec ainsi que les hebdomas régionaux de la Côte-Nord	137	Site du BAPE
18 juin 2007 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de l'ensemble de la province de Québec ainsi que les hebdomas régionaux de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 19 juin 2007 à 19 h 30
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Danielle Hawey, conseillère en communication
Promoteur	André Allaire, Breton, Banville et Associés Martin Larose, GENIVAR René Scherrer, Consolidated Thompson Iron Mines Limited Hubert Vallée, Consolidated Thompson Iron Mines Limited
Assistance	60 personnes
Durée	2 heures

Les relations de presse

Tout au long du mandat, la responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique couvrant le territoire concerné afin de relayer l'information à la population. Ces échanges avaient pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but et le déroulement de la séance d'information ainsi que l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet d'une couverture médiatique, entre autres, dans les quotidiens *Le Journal de Québec*, *Le Soleil*, *La Presse* et *Le Devoir*. Les hebdomadaires *Le Trait d'Union du Nord*, *Journal Le Nord-Côtier* et *Journal Le Nord-Est* ont aussi traité du projet.

Les stations radiophoniques CKCN-FM (Sept-Îles) et CIPC-FM (Port-Cartier) ont également fait mention du projet, tout comme les stations de télévision LCN, CFER (TVA) Rimouski et CBVT (Radio-Canada) Gaspé.

De plus, le journal électronique *La Vie Rurale* a repris dans son site Internet presque en totalité le contenu du communiqué de presse diffusé le 30 mai annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques.

La tenue de la séance d'information, la description du projet, les coûts et l'échéancier du projet, les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation, les coordonnées des centres de consultation temporaires ouverts dans le milieu touché pour la durée du mandat, la possibilité de faire une demande d'audience publique ainsi que la date limite pour le faire sont des éléments qui ont été repris dans ces médias.

La participation des autochtones

À la lecture du dossier, nous avons constaté que les communautés de Matimekosh et d'Uashat-Maliotenam pouvaient être concernées par les activités du *Projet de mine de fer au lac Bloom*.

Une lettre du président du BAPE annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques a été envoyée aux membres du Conseil de bande de ces communautés. De plus, deux centres de consultation ont été ouverts, soit à la Radio CKAU de Maliotenam et au Musée Shaputuan de Sept-Îles, tel qu'il a été mentionné à la section *Les centres de consultation* du présent compte rendu.

Québec, le 17 juillet 2007

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Danielle Hawey, conseillère en communication